

Ad. E.



**Me Jean Pâquet, Ad. E.**  
Pâquet Avocat  
Québec

*Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.*

M. le bâtonnier Jean Pâquet exerce la profession d'avocat en pratique privée depuis 1975. Il a développé une expertise reconnue en droit immobilier.

## **CONTRIBUTION**

Me Pâquet a été bâtonnier de Québec (1988-1989) puis bâtonnier du Québec en (1991-1992). ● Il enseigne les contrats nommés (vente, louage, prêt, cautionnement) issus du *Code civil du Québec* à l'École du Barreau du Québec. ● Fort d'expériences multiples acquises à titre de président du Comité d'examen des plaintes à la Sûreté du Québec, de président du Comité du Barreau du Québec sur le droit en regard des peuples autochtones, de syndic *ad hoc* du Barreau du Québec, de membre à temps partiel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de président désigné et suppléant des comités de discipline régis par l'Office des professions – il est actuellement président du Comité de discipline du Barreau du Québec –, de membre du Comité d'éthique de la recherche clinique du Centre hospitalier universitaire de Québec, pavillon de l'Hôtel-Dieu de Québec, il privilégie les modes non judiciaires de résolution de conflits. À ce titre, il agit comme arbitre et médiateur civil et commercial en plus d'être un conférencier recherché dans ces domaines.

## **RAYONNEMENT**

Il est récipiendaire de la Médaille du Barreau de Québec en 1997. Il est membre du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale du Québec.